

# La lettre de Patricia Schillinger

Sénatrice du Haut-Rhin

## Interventions 2007-2008

- Projet de loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat
- Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile
- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2008
- Projet de loi de finances rectificative pour 2007
- Projet de loi relatif à la réforme du service public de l'emploi
- Projet de loi pour le pouvoir d'achat
- Question orale avec débat sur l'aide aux malades en fin de vie
- Question orale avec débat sur la lutte contre les addictions
- Question orale sur l'utilisation des défibrillateurs entièrement automatisés (DEA)



## *Pour la défense de nos collectivités locales et le service public*

Je souhaite tout d'abord féliciter les nouveaux élus municipaux et aussi les conseillers généraux pour leur élection ou réélection en mars dernier. Aujourd'hui, la responsabilité des Maires est de plus en plus grande et complexe. Emploi, logement, éducation, transport, sécurité, citoyenneté, accueil de la petite enfance, environnement, sont les nombreux domaines d'intervention des élus.

Avec la décentralisation, l'Etat a donné aux collectivités locales de nouvelles compétences. Cependant, les sommes transférées pour exercer ces nouvelles compétences ne correspondent pas aux engagements pris. Le Gouvernement impose aux collectivités territoriales d'importants transferts de charges.

Il est nécessaire de transférer les moyens financiers aux communes face à leurs nouvelles activités. Les dispositions de la loi de finances 2009 ne vont malheureusement pas améliorer la gestion de nos communes. Le budget 2009 présenté par le Gouvernement est défavorable pour les collectivités locales alors que nous avons le devoir de respecter nos engagements face aux concitoyens et d'apporter une aide au logement, un soutien à l'éducation des enfants, et subvenir aux difficultés de nos aînés.

Aujourd'hui, les communes bénéficient de moins en moins des services de l'Etat. Nous ne pouvons plus accepter la dégradation du service public et les inégalités d'accès qui se développent. Bien sûr, il faut des réformes mais dans le but d'améliorer la qualité du service public et de garantir l'égalité d'accès de nos concitoyens aux biens collectifs. Le service public doit être accessible à tous sur l'ensemble du territoire et des mesures d'aménagement du territoire doivent être prises à cet effet. Les biens collectifs (eau, énergie) mais aussi les services tels que la santé, l'éducation ou la justice doivent être accessibles à tous, partout, et dans les mêmes conditions. Il est important de mettre en place dans nos communes et départements, des politiques de solidarité et de cohésion sociale.

En tant que Sénateur, j'ai la mission de faire remonter au Parlement les difficultés que rencontrent les communes. En effet, je considère que le Sénat doit représenter ses territoires et refléter le plus fidèlement possible l'expression politique des régions. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de poursuivre mes rencontres avec les Maires du Haut-Rhin afin qu'un véritable travail de proximité soit réalisé.

Je resterai toujours à votre écoute.

*Patricia Schillinger*

## SENATORIALES 2008 : un Sénat plus jeune et plus féminin

Dimanche 21 septembre 2008, le nombre de Sénateurs est passé de 331 à 343. Le Sénat s'est rajeuni et féminisé, après le renouvellement d'un tiers de ses membres avec un benjamin de 34 ans. 75 femmes ont été élues au lieu de 60 auparavant. Si la moitié des nouveaux élus ont moins de 60 ans, quatre ont moins de 41 ans. La proportion de femmes a progressé de 18% à 22%, ce qui place le Palais du Luxembourg devant l'Assemblée nationale (18%). Gérard LARCHER, le nouveau Président du Sénat, a, quant à lui, 59 ans.

### ◆ Franchises médicales

Patricia SCHILLINGER est intervenue en novembre 2007 sur le Projet de loi de Finances de la sécurité sociale pour 2008, et plus particulièrement sur la suppression de l'article 35 instaurant une franchise sur le remboursement des médicaments, des actes paramédicaux et des transports sanitaires. Selon elle, ces franchises constituent une atteinte grave au principe de solidarité et sont contre-productives en termes de santé publique. En effet, les malades hésitent à se faire soigner et retardent les traitements. Ainsi, ils prennent le risque d'aggraver leur état de santé entraînant, à terme, des soins plus lourds, et donc plus onéreux pour la collectivité. C'est l'inverse d'une politique efficace de santé publique. La Sénatrice s'est fermement opposée au système de franchises et au démantèlement de la sécurité sociale qui place peu à peu la santé dans des choix économiques. De plus, depuis 16 mois, il y a une multiplication de nouvelles taxes pour les revenus moyens et modestes : les franchises médicales, le malus automobile, la taxe sur les poissons, la taxe sur les ordinateurs, les clés USB...

### ◆ Pouvoir d'achat

Le 23 janvier 2008, Patricia SCHILLINGER est intervenue en discussion générale sur le projet de loi « pouvoir d'achat ». Selon la Sénatrice, ce texte n'a été qu'un « effet d'annonce ». Alors que les Français attendent des mesures concrètes destinées à une évolution favorable de leur pouvoir d'achat, on leur a proposé un projet de loi qui ne s'adresse qu'à une minorité de salariés. Les chômeurs, les retraités, les salariés à temps partiel ou en contrat précaire (CDD, intérim), les fonctionnaires, les salariés qui ne bénéficient pas de RTT, les allocataires de minima sociaux, les étudiants en sont exclus. En d'autres termes, les plus fragilisés par la baisse du pouvoir d'achat sont totalement oubliés dans ce projet de loi. « Travailler plus pour gagner plus » ne s'adresse pas à tous ces exclus. Non seulement ce texte exclut une partie de la population mais en plus il laisse peu de perspective quant aux augmentations de salaire. Selon la Sénatrice, l'Etat doit protéger les français des excès du marché. Aujourd'hui, le pouvoir d'achat n'a toujours pas progressé !

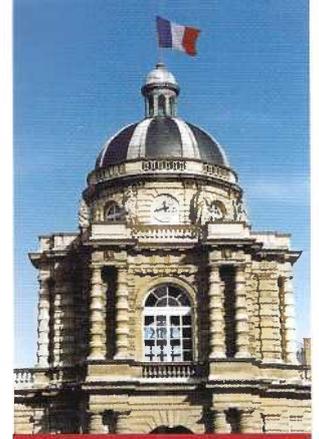
### ◆ TVA sur les prestations funéraires

Dans le cadre du projet de loi de finances rectificative pour 2007, Patricia SCHILLINGER a présenté un amendement visant à appliquer le taux réduit de TVA à 5,5 % sur l'ensemble des prestations funéraires. La France est l'un des rares pays européens à ne pas avoir adapté favorablement sa fiscalité à l'ensemble des prestations funéraires. Par exemple, les fleurs vendues à la coupe sont taxées à 5,5 % et les fleurs en couronnes à 19,6 %. Cet amendement proposait donc d'appliquer un taux réduit de TVA à 5,5 % et permettait d'être conforme à l'esprit de la directive européenne. Malheureusement, l'amendement n'a pas été adopté alors que la Commission européenne a engagé une procédure contre la France pour qu'elle applique un même taux de TVA sur les prestations funéraires.

### ◆ Question orale : utilisation des défibrillateurs entièrement automatisés (DEA)

Patricia Schillinger a interpellé la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports concernant l'utilisation par le grand public des défibrillateurs entièrement automatisés (DEA). Le décret n° 2007-705 du 4 mai 2007 autorise désormais "toute personne, même non médecin" à les utiliser. La Sénatrice s'est interrogée sur la responsabilité du maire. En effet, en cas de décès brutal par arrêt cardiaque, la famille du défunt peut-elle présenter un recours contre le maire de la commune ? La Ministre a répondu que cette acquisition n'étant pas une obligation légale, un maire ne saurait être poursuivi en cas d'absence de ce matériel dans sa commune.

Par ailleurs, la Ministre a indiqué que cette mesure a été décidée avec les professionnels de l'urgence et les collectivités locales. Il est conseillé de placer ces équipements dans les lieux publics de grand passage, notamment les gares, les galeries marchandes, les rues commerciales, les stades. Il est prévu de noter les modalités d'utilisation des défibrillateurs à l'aide d'une fiche de saisine commune à toutes les équipes de secours. Le ministère a décidé d'aider les clubs sportifs à acquérir ce matériel en le finançant à hauteur de 50 %. Chaque année, près de 40 000 personnes meurent d'un arrêt cardiaque. De nombreuses vies pourraient être sauvées grâce à une intervention rapide par massage cardiaque et défibrillateur.



« depuis 16 mois,  
les français payent de  
nouvelles taxes »



« Aujourd'hui,  
le pouvoir d'achat  
n'a toujours pas  
progressé »



« Chaque année,  
près de 40 000  
personnes meurent  
d'un arrêt  
cardiaque.  
Des vies pourraient  
être sauvées grâce à  
une intervention  
rapide par  
massage cardiaque  
et défibrillateur »

## ◆ Pour un véritable système de santé

Le projet de financement de la sécurité sociale (PLFSS) 2009 est en grave décalage avec la situation économique et sociale qui se caractérise par une faiblesse de l'activité, un pouvoir d'achat en baisse et une forte remontée du chômage.

Avec 9 milliards de déficit prévu en 2008 et autant en 2009, le retour à l'équilibre des comptes sociaux, promis en 2007 lors du plan Douste-Blazy et pour 2011 par l'actuel gouvernement, n'est plus à l'ordre du jour. Le PLFSS 2009 n'offre aucune perspective face à la dégradation de la situation des retraités et à l'amplification des inégalités sociales et territoriales devant la santé. De plus, les franchises médicales et la taxation des Mutuelles auront des conséquences inéluctables sur les assurés sociaux.

Aujourd'hui, les indicateurs de la santé en France montrent que l'espérance de vie est la plus élevée du monde mais que le taux de mortalité précoce (mortalité avant 65 ans) est également un des plus élevés. Il est donc important de développer la prévention, le dépistage, la médecine scolaire et la médecine du travail. Il faut réaliser un effort dans ces domaines et passer d'un système de soins à un véritable système de santé.

## ◆ Patricia SCHILLINGER : rapporteur sur l'anorexie

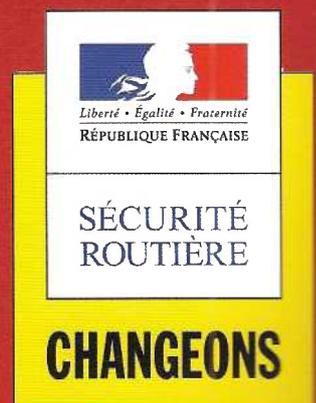
La Sénatrice a été nommée rapporteur de la proposition de loi visant à lutter contre les incitations à la recherche d'une maigreur extrême ou à l'anorexie. Le 2 juillet 2008, la Commission des Affaires sociales a adopté son rapport après avoir effectué un grand nombre d'auditions dont il ressort qu'il faut éviter toute confusion entre le traitement de l'anorexie, qui relève de la médecine, et les encouragements à la maladie émanant principalement de sites Internet dits « pro-ana ». Pour cette raison, la commission a décidé de ne pas créer de nouveau délit assorti d'amendes et de peines de prison pour incitation à la maigreur excessive. En effet, la possibilité de provoquer l'anorexie est contestée par l'ensemble des spécialistes : le risque est donc important de traîner inutilement devant les tribunaux des adolescentes qui, bien qu'auteurs de sites pro-ana, sont elles-mêmes malades. Il ne faut toutefois pas négliger le fait que les sites pro-anorexie peuvent augmenter l'intensité des crises chez les malades. La commission a donc proposé un dispositif plus large, tendant à l'interdiction de l'apologie, par quelque moyen que ce soit, des troubles du comportement alimentaire et des comportements mettant en cause directement et gravement la santé des personnes. Seront ainsi limités les effets néfastes que peuvent avoir, par exemple, les sites Internet sans que l'obligation pour les hébergeurs de les fermer soit assortie de sanctions pénales pour les auteurs.

## ◆ L'engagement de la sénatrice contre les addictions

En juin 2008, la Sénatrice est intervenue lors d'une question orale avec débat sur la lutte contre les addictions. En France, environ 100.000 décès par an seraient provoqués par des accidents ou des maladies liés aux addictions de toutes sortes : alcool, drogue, jeux... On observe une augmentation des consommations d'alcool, de médicaments ou de drogues. Depuis quelques années, on constate également d'autres sources d'addictions : les jeux vidéo et les jeux de hasard. Lors de ce débat, elle est intervenue sur le problème des jeunes avec l'alcool : à 17 ans, si la consommation d'alcool demeure stable, les ivresses sont en hausse importante. La façon de boire des adolescents a changé : les jeunes commencent à consommer de l'alcool de plus en plus tôt et en excès. Parmi les boissons les plus fréquemment consommées, on retrouve les fameux "premix", ces mélanges d'alcools forts et de sodas, avec assez de sucre pour masquer le goût de l'alcool. On observe aussi le « binge drinking » ou encore « biture express » qui consiste à être ivre le plus vite possible. "En Alsace, par exemple, nous sommes régulièrement confrontés à l'alcoolisme des jeunes dont l'ampleur s'avère considérable". En effet, compte tenu des tarifs attractifs des alcools forts dispensés en Allemagne, certains jeunes ont pris l'habitude de s'y rendre en soirée pour consommer de l'alcool vendu à une somme forfaitaire de 10 euros. La situation devient quasiment intolérable, dans la mesure où, non seulement les jeunes boivent à volonté, mais ces breuvages sont aussi conditionnés dans des seaux et présentés avec des pailles pour être absorbés plus vite. Malheureusement, de retour sur les routes haut-rhinoises, nombre d'excès de vitesse, de fautes d'inattention, occasionnent de graves accidents de la route. La lutte contre les dépendances et les comportements addictifs - aux drogues, au tabac et à l'alcool mais aussi au jeu et aux médicaments - doivent être traités comme des maladies. Il faut déployer encore plus de moyens pour informer, éduquer et former.

**GRIPPE AVIAIRE**  
*La nouvelle version  
du site internet sur la  
«Grippe aviaire»  
permet de mieux  
informer la  
population*

*Vous pouvez  
consulter le site à :  
[grippeaviaire.gouv.fr](http://grippeaviaire.gouv.fr)*



*« La lutte contre les  
dépendances et les  
comportements  
addictifs doivent  
être traités comme  
des maladies »*

## ◆ Alerte à la chrysomèle

Suite à la présence de la chrysomèle sur le territoire de la commune de Hégenheim et l'utilisation de traitements massifs pour combattre cet insecte du maïs, Patricia SCHILLINGER a décidé de prendre le 4 août 2008 un arrêté municipal portant interdiction le traitement de la chrysomèle. A cet effet, la Préfecture du Haut-Rhin a répondu que les produits utilisés disposent des autorisations d'utilisations délivrées par le Ministère de l'Agriculture. Mais pour autant, ce produit est-il inoffensif ?

Les insectes pratiquent le mithridatisme : ils s'habituent aux poisons. Au Canada, une souche de Doryphore résiste même au CRUISER ! L'éradication d'un insecte s'avère donc être « un combat perdu d'avance ». Il faut noter que la France est le deuxième consommateur au monde de pesticides. L'agriculture Française déverse presque autant de poisons dans la nature que les USA mais sur 10 fois moins de surface. Par ailleurs, de nombreux apiculteurs s'inquiètent de constater lors de ces traitements une nette diminution des abeilles. Il ne s'agit pas de mettre en cause les recherches scientifiques, mais quand un doute subsiste, il est important de privilégier le principe de précaution et de prudence.

Etant très attachée à la prévention et à la santé (force est de constater que nous dénombrons aujourd'hui de plus en plus de cancers), la Sénatrice a donc interpellé, le 16 septembre 2008, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche afin de sensibiliser le gouvernement à ce problème. Le Ministère s'est engagé à étudier le dossier et de donner une réponse avant la fin de l'année.

## ◆ Non à la privatisation de la poste

La Sénatrice a interpellé Christine LAGARDE sur la privatisation des activités de La POSTE. Cette privatisation conduira inéluctablement à l'abandon des activités jugées peu rentables, avec des conséquences graves sur l'ensemble du territoire. Ces dernières années, le service rendu s'est considérablement dégradé dans le Haut-Rhin, où une trentaine de bureaux de poste ont fermé et de nombreux emplois ont été supprimés. Au nom de l'intérêt général, ce service doit être renforcé avec une revalorisation de la rémunération des postiers et surtout que soit évitée la mise en place d'une présence postale au rabais.

## ◆ Maisons d'arrêt de Colmar et de Mulhouse

La Sénatrice a attiré l'attention du Ministre de la justice sur la situation des maisons d'arrêt de Colmar et de Mulhouse qui se trouvent confrontées à des problèmes récurrents de surpopulation carcérale. La Ministre a répondu qu'il existait deux solutions face à cette situation : la première réside en la création d'un nouvel établissement en Alsace, à mi-chemin entre Mulhouse et Colmar. Cependant, cette décision ne peut intervenir que dans le cadre d'un nouveau programme de construction. La seconde solution consiste à développer les aménagements de peine et les alternatives à l'incarcération. Au 1er mai 2008, 5 920 personnes, dont 3 215 faisant l'objet d'un placement sous surveillance électronique, bénéficient d'un aménagement de peine, soit une progression, importante, de 25 % en douze mois. Dans le ressort de la Direction interrégionale des services pénitentiaires d'Alsace-Lorraine, ce sont déjà 13% des condamnés qui bénéficient d'un aménagement, contre 11,8 % en moyenne nationale. Par ailleurs, dans le cadre du projet de loi pénitentiaire, de nouvelles propositions seront faites sur ce sujet.

## ◆ Régime local d'assurance maladie

La Sénatrice a interpellé la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative concernant les conséquences du désengagement du régime général quant à la prise en charge des dépenses d'optique et certains actes dentaires. En Effet, en Alsace-Moselle, le régime local est obligatoire et complémentaire du régime général, ce qui implique que lorsqu'un acte n'est pas pris en charge par les Caisses primaires, il ne peut faire l'objet de remboursements par le régime local, tributaire des traitements informatiques nationaux. Pour les assurés de la région, les conséquences de ce désengagement représentent une remise en cause fondamentale des principes de solidarité, base de la protection maladie régionale.

## ◆ Antennes-relais

La Sénatrice a interpellé la Ministre de la santé sur les risques causés par les antennes-relais de téléphonie mobile. Alors que les implantations d'antennes relais se multiplient avec le développement du réseau de téléphonie mobile, la question de leur dangerosité potentielle ne peut être ignorée. Depuis plusieurs années, des études montrent que de sérieux doutes subsistent quant à la réelle innocuité de ces installations. Elle lui a donc demandé de bien vouloir lui indiquer les mesures d'urgence que le Gouvernement entend prendre pour renforcer la réglementation en matière d'installation d'antennes et s'il envisage d'appliquer le principe de précaution concernant l'implantation de nouvelles antennes.



*« La France est le deuxième consommateur au monde de pesticides »*

## POUR LA PRÉSERVATION DU DIMANCHE

La Sénatrice a attiré l'attention de la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi concernant le maintien de la réglementation du repos dominical résultant du droit local alsacien-mosellan.

L'adaptation de la législation aux nouveaux modes de consommation doit certes évoluer, mais nullement au détriment des salariés dont la situation doit, plus que jamais, être sécurisée. Les salariés n'ont pas à être contraints à sacrifier le repos dominical qu'ils partagent avec leurs familles.

## UN MUR DES NOMS

Patricia SCHILLINGER soutient le projet de l'association des Orphelins de Pères «Malgré-Nous» d'Alsace-Moselle (OPMNAM) qui a pour objectif d'édifier, dans toutes les communes d'Alsace-Moselle, un lieu de recueillement représenté par un **Mur des Noms** affichant les identités de toutes les victimes civiles et militaires de 1939-1945. Selon elle, « c'est un devoir de mémoire et toutes les municipalités d'Alsace-Moselle devraient s'engager dans ce projet afin que les futures générations n'oublient pas ».

# Mes rencontres

## ◆ Meilleurs apprentis de France

Mercredi 13 février 2008, dans le cadre du Concours National « un des meilleurs apprentis de France », j'ai remis, lors de la cérémonie, les médailles d'or de l'apprentissage aux lauréats issus du Haut-Rhin. J'ai été très heureuse de rendre hommage aux sept haut-rhinois qui figuraient parmi 250 promus.



## ◆ Hypophosphatasie : maladie orpheline

Le 16 mai 2007 à Huningue, j'ai participé au cinquième symposium mondial consacré à l'hypophosphatasie qui est une maladie rare. Cette conférence a été organisée par l'association Hypophosphatasie Europe. Pour lutter contre cette maladie génétique osseuse très rare, il est important de la faire reconnaître et recueillir des dons afin que la recherche puisse progresser.

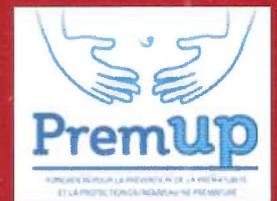
## ◆ Visites des cantons

Depuis mon élection, je suis toujours mobilisée pour un travail de proximité. C'est pourquoi il est important pour moi de rencontrer les élus et de les soutenir. Je prends connaissance des difficultés qu'ils rencontrent et ensuite je fais remonter l'information au Parlement et aux pouvoirs publics concernés. Le 27 mai 2008, j'ai rencontré les maires du canton de Rouffach, puis le 12 juin 2008, les maires du canton de Wittenheim, et le 4 juillet ceux du canton de Wintzenheim, soit le 20<sup>e</sup> canton de ma tournée.



## ◆ Naître prématurés en 2008

Samedi 17 mai 2008, j'ai participé au Sénat aux premières Assises de la Fondation pour la prévention de la prématurité et la protection du nouveau-né prématuré (PREMUP). Sous mon patronage, ces Assises ont présenté la situation actuelle de la prématurité et l'évolution de la recherche sur ce sujet. Sensible au sujet de la prématurité, je parrainerai de nouveau les assises de Premup le samedi 16 mai 2009.



## ◆ France-Allemagne

Le 15 novembre 2007, dans le cadre du Groupe d'amitié France-Allemagne, j'ai reçu au Sénat, une délégation de parlementaires allemands du Bundesrat. Cette délégation allemande a été conduite par son Président, M. H. Oettinger, Ministre Président du Bade Wurtemberg. Cette rencontre portait sur le thème de l'avenir du couple franco-allemand après l'échec du référendum en France, ainsi que sur l'état de la construction européenne. Lors de cette rencontre, les échanges ont été constructifs.



## ◆ L'énergie en débat

J'ai co-organisé en avril 2007 une conférence-débat à Huningue, en présence de M. Paul Quilès, Député du Tarn, Vice-Président de la Commission des Affaires Etrangères et Ancien Ministre, sur le thème : "Energie et politique, où va le monde ?".

*Soutien à Ingrid  
BETANCOURT  
Et tous les otages  
de Colombie*

## Je suis membre des groupes de travail sur :

### ◆ La réflexion sur les mères porteuses

Face à l'évolution des mœurs et des pratiques, un groupe de travail sur la gestation pour autrui, dont je suis membre, s'est créé afin de mener une réflexion commune. Cette réflexion pourrait déboucher prochainement sur un texte législatif.

### ◆ La fin de vie

Depuis juin 2008, je suis membre du Groupe de travail consacré à la fin de vie au sein de la commission des affaires sociales. Il est important d'améliorer l'offre de soins palliatifs en France. Des écarts régionaux importants dans l'accès aux soins empêchent actuellement la pleine application de la loi de 2005 sur les malades en fin de vie. Ce Groupe étudiera également la situation spécifique des personnes lourdement handicapées et réfléchira à la nécessité ou non d'instaurer, dans le droit français, une exception d'euthanasie.

### ◆ La revitalisation des bassins d'emploi en difficultés

J'ai accepté de participer à un groupe de travail - mis en place par le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie - qui a eu pour mandat l'élaboration d'un rapport portant sur l'évaluation de l'ensemble des outils existants pour revitaliser les bassins d'emploi en difficultés. Ce rapport présente également les conditions d'une meilleure mobilisation de ces outils et des propositions d'évolution.

### ◆ L'Académie Nationale de Médecine

J'ai été également membre d'un groupe de travail qui a réuni l'Académie Nationale de Médecine et le Sénat dont le but a été de mettre en place un questionnaire destiné aux généralistes et dont les réponses permettront de faire des propositions pour mieux situer leur travail au sein du système de santé.

**Nombre de questions posées au gouvernement depuis 2004 : 341**

## Mes nouvelles fonctions :

◆ **Maire d'Hégenheim** (depuis le 15 mars 2008)

◆ **Vice-Présidente de la Communauté de Communes des Trois Frontières**

◆ **Secrétaire de la Commission des affaires sociales**

Le champ de compétences de la Commission des affaires sociales s'étend au droit du travail, à la politique de santé, à la politique familiale, aux questions de sécurité sociale, à l'aide et l'action sociale ainsi qu'aux anciens combattants. C'est elle qui examine au fond les projets de loi de financement de la sécurité sociale.

◆ **Membre du Conseil d'Orientation Stratégique du Schéma Régional d'Organisation Sanitaire de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Alsace à Strasbourg** (depuis mars 2008)

◆ **Membre de la Commission de Concertation sur les Missions de l'Hôpital, présidée par M. Gérard Larcher**

◆ **Titulaire du Conseil National du Bruit**

Ce Conseil comporte 72 membres nommés pour 3 ans. Ce Conseil peut être saisi, pour avis, par le ministre chargé de l'environnement, de toute question relative à la lutte contre les nuisances sonores et à l'amélioration de la qualité de l'environnement sonore et peut être consulté sur des projets de textes législatifs.

◆ **INHES 2007-2008**

Diplômée de la 19<sup>e</sup> promotion de l'Institut National des Hautes-Études de Sécurité.

J'ai été membre du groupe de diagnostic de sécurité qui a rédigé un rapport sur "Comment améliorer la prévention situationnelle".

## CONTACTS

### Sénat

Palais du Luxembourg  
15, rue de Vaugirard - 75291 Paris Cedex 06  
Tél. 01 42 34 33 96 - Fax 01 42 34 41 67  
Courriel : p.schillinger@senat.fr

### Haut-Rhin

Résidence "Les terrasses de Soustons"  
8, rue Wilson - Bât 4 - 68330 Huingue  
Tél. 03 89 67 02 01 - Fax 03 89 70 09 31  
Courriel : schillinger.senat@wanadoo.fr

Direction de la publication : Patricia Schillinger - Comité de rédaction : Yannick Tschanz

Impression : Manupa Mulhouse

## Je suis co-signataire des dernières propositions de loi :

- tendant à la reconnaissance des langues régionales
- sur les finances locales relative à la solidarité financière et la justice fiscale
- en faveur du pouvoir d'achat
- tendant à fournir un logement adapté à chacun et abordable pour tous
- à la création d'une commission d'enquête sur les liens existant entre le pouvoir exécutif et les organismes de presse et de la communication audiovisuelle, et leurs conséquences pour l'indépendance et le pluralisme de la presse et des médias
- tendant à assurer l'indemnisation des dommages subis à l'étranger
- tendant à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes de prises d'otages
- tendant à attribuer la carte du combattant aux soldats engagés en Algérie après les accords d'Évian du 2 juillet 1962 jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1964
- relative à la compétence sociale des communes et communautés de communes (exonérations prévues par le code général des impôts et le code du travail)
- tendant à permettre l'identification des victimes de catastrophes naturelles
- tendant à abroger l'article 89 de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales
- tendant à assurer la stricte compensation des charges engagées par les départements au titre du versement du revenu minimum d'insertion

## La Sénatrice sur le Net

Vous trouverez toute mon actualité sur mon site, avec les détails de mes interventions et prises de positions, aussi bien à Paris que dans le département du Haut-Rhin :

[www.patricia-schillinger.com](http://www.patricia-schillinger.com)